

Incapacité de certains
s/O lefs.



Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre précitée, et de vous informer que je partage
entièrement l'avis de Monsieur Lebrun en ce qui concerne les
doux chefs dont question dans sa lettre n° 41.

Suivant vos instructions, je vous
transmettrai par un tout prochain courrier les modifications que
je propose à ce sujet.

L'Administrateur Territorial
A. V. CHAMBERLAIN.

Authentic

A Monsieur le Gouverneur des Territoires du N. E. & du Nord-Ouest.
Sous le couvert de Monsieur le Résident du Canada.

TERRITOIRES
DU
KUANDA-URUNDI

Usukuma, le 10 Janvier 1936.-

N° 405 /Agri/Café/ 21

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du 19.....

~~ANNEXE~~

OBJET :

Incapacité de certains
s/chefs.-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai pris connaissance de la lettre n°41 de Monsieur
l'Agronome-Adjoint LE BRUN, adressée sous votre couvert au Chef du
Service de l'Agriculture et relative à l'incapacité d'une douzaine
de sous-chiefs de votre territoire.

Notant que vous avez paraphé cette correspondance sans
faire de remarque, j'ai l'honneur de vous demander de me faire
connaître si vous partagez l'avis de Monsieur Lebrun et, dans
l'affirmative, de me soumettre des propositions pour qu'il puisse
être remédié sans plus de retard à la situation signalée.-

J'adresse copie de la présente à Monsieur le Résident
du Ruanda.

Le Commissaire de District Principal, DE BOCK,
22
Gouverneur, ff,

A Monsieur l'Administrateur Territorial
à

RUHENGURI.
=.=.=.=.

Ruanda Urundi.

Ruhengeri le 2 Janvier 1936.

Résidence du Ruanda.

Territoire du Ruhengeri.

Copie pour information :

n° 41 / Agri.

Objet :

Gaspillage

crédits "café".

à Monsieur l'A.T. du Ruhengeri
à Monsieur le Résident du Ruanda.
à Monsieur l'agronome de la Résidence.

Monsieur le chef du Service de l'Agriculture,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nombre de moniteurs, et les crédits prévus pour 1936 par votre lettre 837 / Budget, seraient suffisants avec un cadre de sous-chefs moyens, ou même inférieurs.

Mais il y a dans le territoire du Ruhengeri une douzaine de sous-chefs sans autorité qui n'exercent aucune surveillance sur leurs collines et ne transmettent à leurs indigènes aucun des ordres concernant l'entretien des plantations.

Les moniteurs sont obligés de se rendre de village en village montrer à chaque moment le travail qu'il aura à exécuter.

Les amendes disciplinaires se sont montrées inefficaces vis à vis de ces anciens gardiens du bétail appelés à représenter notre autorité auprès des indigènes. Il s'agit des individus dont les noms suivent :

Ntamuhiza, Jashande, Mubunde, Ruturuka : provincia Mulera.

Karamaga, Rubabaza, " Bugarura.

Mugogoro, Ruwigo " Kibali.

Nkwaga, " Bahoma.

Schene " Bukamba.

Sebukozo " Nkocwa.

Karubambana " Buluruka.

Sauf Karubambana qui est jeune et lettré mais heureusement à l'essai, tous les autres sont âgés, illettrés et n'ont pas d'héritiers qui semblent capables de les aider ou d'exercer un commandement. L'état de choses signalé ne fera donc qu'empirer.

Ces quelques sous-chefs qui commandent moins d'un dixième du territoire exigent autant de déplacements et de surveillance de ma part, et autant de travail des moniteurs que le reste du territoire. Ces sous-chefs causent donc par leur incapacité un gaspillage des crédits.

Les collines des sous-chefs Gashugi, Rutambuka, et Sibiraho
désignés en 35, sont maintenant commandés par des
sous-chefs énergiques et sont passés au premier rang
quant à l'entretien des captivités. Mais ces substitutions
prononcées à titre d'exemple n'ont été de aucun effet
sur les douze sous-chefs primitifs.

Vu l'extension que les campagnes café ont pris dans le
territoire, les crédits 1936 me semblent insuffisants en
maintenant le cadre de sous-chefs actuel, alors qu'ils
seraient suffisants si ces douze individus étaient remplacés
par des sous-chefs, même médiocres.

L'agronome adjoint LE BRUN, A.

A. Le Brun

Sous le couvert de

Monsieur l'A.T. du Rukunguri.

et de Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali.